

# SOCIÉTÉ ANONYME DES DISTILLERIES ANNAMITES DU SUD DE L'INDOCHINE (SADASI), Kompong-Luong APRÈS LE MONOPOLE FRANÇAIS, L'OLIGOPOLE FRANCO-ANNAMITE

DISTILLERIES DE L'INDOCHINE  
Assemblée ordinaire du 18 juin 1935  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 juillet 1935)

En Cochinchine, au Cambodge et dans le Sud et le Centre-Annam, nous avons commencé à réaliser une organisation commerciale comparable à celle du Nord de l'Indochine, qui doit assurer l'écoulement des alcools, par le même mécanisme de dépôts régionaux, débitants de gros et débitants de détail, dont l'effectif dépasse déjà en fin d'exercice le chiffre de 15.000.

D'autre part, la Société Anonyme des Distilleries annamites du Sud de l'Indochine ayant été fondée pour acquérir un certain nombre de distilleries anciennement exploitées par des Chinois, nous avons pris une participation dans cette nouvelle société, comme nous l'avons fait en 1933 pour la Société Anonyme des Distilleries de l'Annam-Tonkin dont nous vous avons déjà entretenus. Notre distillerie de Kompong-Luong, travaillant d'après les procédés chinois, a été apportée à la Société des Distilleries du Sud de l'Indochine, pour la valeur à laquelle elle figurait au bilan.

Nous sommes ainsi préparés, grâce à cette organisation réalisée à la fin de l'exercice 1934 et qui doit donner tous ses effets à partir de 1935, à satisfaire aux demandes d'une clientèle plus étendue.

... apport que nous avons fait à la Société Anonyme des Distilleries Annamites du Sud de l'Indochine, de notre Distillerie de Kompong-Luong (Cambodge) dont la valeur, en écritures, figurait pour 800.883 55 (non compris les amortissements portés au passif).

---

Étude de maître Emmanuel Fays,  
notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin  
Vente de fonds de commerce  
Deuxième publication

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 mai 1935)

Suivant acte reçu par maître Fernand Fays, principal clerc assermenté de M<sup>e</sup> Emmanuel Fays, notaire à Saïgon, ayant substitué ce dernier en congé, le 4 janvier 1935, enregistré au quatrième bureau de Saïgon,  
le 14 janvier 1935, folio 52, case 270-1 volume 187.

M. Hong Van, négociant, demeurant à Saïgon, rue Chaigneau, n<sup>o</sup> 102, né à Tân-Hoà (Chine) en 1885, chinois de la Congrégation de Foukien, porteur du titre d'identité numéro A 8.734, a vendu à :

La Société Anonyme des Distilleries Annamites du Sud de l'Indochine, société anonyme au capital de deux cent mille piastres, dont le siège social est à Saïgon, rue Richaud, n° 117.

Un fonds de commerce de distillerie d'alcool de riz exploité au village de Tân an Tâ, canton de Binh-Thoi, province de Vinhlong connu sous le nom de « Distillerie Phuc-Nguyễn », comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

La licence d'exploitation accordée par l'autorité compétente.

Les contrats avec tous dépositaires et agents.

Les modèles d'exploitation, formules et procédés de fabrication.

Domicile a été élu pour les oppositions à Saïgon, rue Pellerin, n° 97, en l'étude de maître Emmanuel Fays, notaire, et aussi au greffe du tribunal de Commerce de Vinhlong.

Cette vente a été publiée dans le Journal officiel de l'Indochine française du 19 janvier 1935.

Les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, faire opposition du paiement du prix entre les mains de l'acquéreur au domicile sus-indiqué dans les dix jours au plus tard à dater de la présente insertion.

Pour seconde et dernière insertion

Fernand FAYS

principal clerc assermenté de maître

Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon.

*Le Courrier-L'Opinion* du 25 janvier 1935

Étude de M<sup>e</sup> Emmanuel Fays, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin

Première publication

*(L'Information d'Indochine, économique et financière, 5 octobre 1935)*

Suivant acte reçu par Maître Fernand Fays, principal clerc assermenté de Maître Emmanuel Fays, notaire à Saïgon, ayant substitué ce dernier en congé, les dix neuf et vingt trois septembre mil neuf cent trente cinq, enregistré au quatrième bureau de Saïgon, le 25 septembre 1935, folio 18, case 87, volume 192.

La Banque de l'Indochine, société anonyme au capital de cent vingt millions de francs, dont le siège social est à Paris, boulevard Haussmann, n° 96, a vendu à :

La Société anonyme des Distilleries Annamites du Sud de l'Indochine, société anonyme au capital de deux cent mille piastres, dont le siège social est à Saïgon, 117, rue Richaud :

Un fonds de commerce de distillerie d'alcool de riz exploité à Kompong-Bang, khum de Kompong Hao, khanh de Kompong-Leng, résidence de Kompong-Chnang (Cambodge), connu sous le nom de Distillerie de Kompong-Bang, comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

La licence d'exploitation accordée par l'autorité compétente.

Les contrats avec tous dépositaires et agents.

Les modes d'exploitation, formules et procédés de fabrication.

Domicile a été élu pour les oppositions à Saïgon, rue Pellerin, n° 97, en l'étude de maître Emmanuel Fays, notaire, et. aussi au greffe du tribunal résidentiel de Kompong-Chnang (Cambodge).

Les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur au domicile sus-indiqué dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente, conformément au décret du 21 décembre 1933, promulgué par arrêté du 18 août 1934.

Pour première insertion,  
Fernand FAYS  
Principal clerc assermenté de M<sup>e</sup> Emmanuel Fays, notaire à Saïgon.  
*La Presse indochinoise* du 2 octobre.

---

Étude de M<sup>e</sup> Bernard Leservoisier, notaire à Saïgon  
Société anonyme des Distilleries Annamites du Sud de l'Indochine  
au capital porté de 200.000 \$  
Siège social : 117, rue Richaud, Saïgon  
CONVOCAION AGE  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 18 janvier 1936)

---

Étude de M<sup>e</sup> Bernard Leservoisier, notaire à Saïgon  
Société Anonyme des Distilleries Annamites du Sud de l'Indochine  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 février 1937)

Capital porté de 200.000 à 400.000 \$ par émission de 2.000 act. de 100 \$.

---

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge  
Liste des électeurs  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, septembre 1939)

CIRCONSCRIPTION DE PHNÔM-PENH  
A. — Section de Phnôm-Penh—Kandal (p. 1571-1584)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité
Virgitti (Henri-Raoul-Lucien)	30	Gérant des Distilleries Kompong-Luong [SADASI]

SOCIÉTÉ ANONYME DES DISTILLERIES ANNAMITES DU SUD DE L'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1934  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 409)

Objet : la création ou l'acquisition ou l'amodiation, ou l'absorption par voie d'apport ou autrement, et l'exploitation, en Cochinchine, au Cambodge, et en Annam (provinces de Binh-thuân, de Phan-rang, de Khanh-hoà, de Phu-yên et partie sud de la province de Binh-dinh), de tous établissements industriels de production d'alcool annamite par l'utilisation des procédés indigènes traditionnels ; le commerce des produits de ces établissements industriels pouvant être vendus sur les territoires ci-dessus visés.

Siège social : 117, rue Richaud, Saïgon.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 4.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 200.000 \$, en 2.000 actions de 100 \$ dont 600 d'apports,

Porté en 1937 à 400.000 \$, par émission au pair de 2.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société française des distilleries de l'Indochine [SFDIC], Société des distilleries Mazet, MM. J. MAZET <sup>1</sup>, H. BARDOUILLET [SFDIC], J. WEBER [SFDIC], P. WOUSSEN [SFDIC].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

---

*(Bulletin administratif de la Cochinchine, 1943)*

8 janv. 1943. — Décision autorisant la Société anonyme des distilleries annamites du Sud de l'Indochine (siège social : 117, rue Richaud, Saïgon) à acquérir un commerce de distillerie sise à Thot-not (Long-Xuyên) et appartenant précédemment à M. Truong-ngoc-Nhiên.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE  
*(L'Information financière, économique et politique, 17 décembre 1954)*

.....  
La deuxième filiale, la Société anonyme des Distilleries du Sud de l'Indochine (S.A. D.A.S.I.), n'a plus qu'une usine fonctionnant en Cochinchine ; par contre, deux de ses usines sur trois fonctionnent normalement au Cambodge. Elle avait réalisé 327.000 piastres environ de bénéfices en 1953 ; les résultats de 1954 seront vraisemblablement du même ordre.

---

---

<sup>1</sup> Jean Mazet : des [distilleries éponymes](#).